

**Madame Josiane Bernard**  
Vice-présidente du Conseil général  
Hôtel du département  
93003 Bobigny cedex

Madame la présidente et chère collègue,

Je fais suite à votre courrier du 17 juillet dernier, par lequel vous m'invitez à vous faire part, avant la fin du mois d'août, de mes réflexions sur l'ébauche de synopsis du projet d'une éventuelle biennale de l'environnement, envisagée du 25 au 28 septembre 2008.

A cette occasion vous rappelez m'avoir fait plusieurs propositions de rencontre au cours du premier semestre 2007, pour déplorer que je n'aie pas donné suite à vos sollicitations.

A mon tour, j'entends donc vous rappeler que le groupe des élus socialistes et gauche citoyenne auquel j'appartiens, a manifesté depuis au moins deux années ses réserves sur les finalités et le coût de cette manifestation organisée par le Conseil général.

Si nous avions, au départ, un a priori favorable sur le principe d'une telle initiative, nous avons observé que la succession des éditions ne débouchait que sur très peu de mesures concrètes permettant au Département de contribuer effectivement au développement durable et à la préservation de l'environnement. Malgré les efforts déployés pour afficher un bilan de participation flatteur, nous constatons également que la biennale est loin d'être devenue le grand rassemblement populaire escompté. Les chiffres de fréquentation (estimés par les organisateurs, comme on dit dans les journaux télévisés) résultant plus de l'incitation ferme à la présence réitérée auprès des personnels de l'administration départementale et de la mobilisation d'associations, dont certaines nous disent ne pas avoir d'autre choix pour espérer obtenir l'instruction bienveillante de leur dossier de demande de subvention, que d'un mouvement spontané des masses... Enfin, le budget consolidé consacré à cette initiative (toutes dépenses engagées par tous services confondus, avant, pendant et après), sans doute bien supérieur à 2

millions d'euros, nous semble sans rapport avec la fréquentation et les retombées de la manifestation et pour tout dire disproportionné, dans le contexte de forte tension des finances départementales qui nous a conduit à devoir procéder à deux reprises, en 2005 et en 2006, à de fortes augmentations des taux de l'impôt départemental.

Pour dépasser cette différence d'approche entre-nous, nous avons proposé, à l'occasion de la précédente édition au mois de septembre 2006, de réfléchir au sein de la majorité départementale à la mise en œuvre de mesures concrètes.

Je me permets de vous rappeler ici quelques unes de ces propositions, ayant pour objet d'encourager les économies d'énergie et les économies d'eau :

- aide aux communes pour la réalisation de bilans énergétiques,
- aide aux particuliers pour l'achat d'appareils à faible consommation d'énergie,
- participation financière en cas d'installation d'équipements particuliers ou collectifs utilisant l'énergie solaire,
- effort sur le parc automobile du Conseil général et encouragement à l'utilisation de moyens de transports alternatifs,
- aide aux offices d'HLM et aux bailleurs sociaux pour la création de médiateurs de l'eau (mesure pouvant être étendue aux copropriétés en difficulté),
- aide financière à la mise en place de régulateurs de débits,
- aide aux particuliers souhaitant s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie.

Nous proposons d'articuler ces mesures avec celles adoptées par le Conseil régional d'Ile-de-France lors de sa séance du 26 juin 2006 et de substituer leur coût à celui de la biennale ou, à tout le moins, d'utiliser une partie des sommes conséquentes consacrées à l'organisation de celle-ci pour permettre leur mise en œuvre.

A mon tour, je regrette qu'à aucun moment, ni vous-même, ni le président du Conseil général n'aient souhaité créer les conditions d'un débat au sein de la majorité départementale sur ces propositions, ainsi que sur l'opportunité de reconduire ou pas (et dans quelles conditions budgétaires) l'organisation d'une nouvelle biennale en 2008.

Je déplore qu'on nous ait opposé pour seule réponse la méthode du fait accompli, justifiée par ce que vous exprimez dans votre récent courrier de la façon suivante : « *le succès de la dernière édition, avec plus de 50 000 participants, traduit une volonté forte de nos concitoyennes et de nos concitoyens d'être acteurs face aux enjeux touchant notre environnement* ».

Si je suis personnellement convaincu que nos concitoyens sont préoccupés par les questions touchant au développement durable et à l'environnement, je considère en revanche que la phrase qui précède relève plus de la langue de bois et de la méthode Coué, que du lien fort tissé entre la population de la Seine-Saint-Denis et la biennale de l'environnement !

Telles sont les réflexions que je souhaitais porter à votre connaissance, avant la fin du mois d'août, comme vous le souhaitiez.

Je reste disponible, avec les collègues de mon groupe, pour débattre des propositions que nous avons faites depuis maintenant près d'un an, mais assurément pas pour être les spectateurs d'une reconduction à l'identique d'une manifestation sur laquelle nous avons porté critique et qui, en tout état de cause, devra trouver ou ne pas trouver concrétisation, après et seulement après le prochain renouvellement de notre Assemblée départementale.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame la présidente et chère collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pascal Popelin**

Adjoint au maire de Livry-Gargan  
Vice-président du Conseil général